



AVIS PUBLIC - MODIFICATION

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA CALENDRIER 2026 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Claudia Lacroix, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code Municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Kazabazua a adopté, lors de sa séance tenue le 18 novembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026,

QUE ces séances se tiendront le mardi et débuteront à 19 h au Centre communautaire, 26 chemin Begley à Kazabazua et ce, aux dates suivantes :

13 janvier 2026	5 mai 2026	1 ^{er} septembre 2026
3 février 2026	2 juin 2026	6 octobre 2026
12 mars 2026	7 juillet 2026	3 novembre 2026
7 avril 2026	4 août 2026	1 ^{er} décembre 2026

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées et séances publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Kazabazua, ce 31 décembre 2025

Claudia Lacroix
Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Certificat de publication

Je soussignée, Claudia Lacroix, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim, de la municipalité de Kazabazua certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal en affichant une copie à deux endroits désignés par le Règlement 2017-012, le 31 décembre 2025, entre 8h00 et 16h00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Kazabazua de 31 décembre 2025.

Claudia Lacroix
Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim